

Procès-verbal du Conseil d'Administration

du mercredi 10 novembre 2021 à 14h en hybride

État des présences des membres du conseil d'Administration

Présents :

- Sylvie TORRE
- Maëla KERNEVEZ
- Eric LEGROS

- Nathalie BONVALOT
- Arnaud ROSAMOND
- Valérie TREFFEL
- Sonia DOMANCHIN

En distanciel :

- Sandra MIGNOT
- Nathalie BONVALOT

Absentes :

- RONCERAY Christine
- BELAYACHI Laurence

Le Conseil d'Administration est réuni en hybride avec 7 personnes en présentiel et 2 personnes en distanciel sur les onze membres, il peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour

- **Accueil**
- **Adoption du Compte-rendu du 15 septembre 2021**
- **Point mandataires :**
 - **difficultés coopératives de St Symphorien maternelle et Ecrosnes**
 - **Crédit mutuel : mise en place de délégation d'accès en ligne pour les mandataires**
- **Actions :**
 - **Redéfinition des responsables et des rôles de chacun**
 - **Modifications Etamine : participation financière des classes et format des livres produits**
- **Questions diverses**

Adoption du CR du 15 septembre 2021

Le procès verbal de ce conseil d'administration a été envoyé et modifié par échanges de courriels.
Il est **approuvé et adopté à l'unanimité**.

Point mandataires

Difficulté coopérative scolaire de la maternelle de Saint Symphorien

Difficultés à remonter les comptes depuis plusieurs années malgré nos visites, relances...

Mme Ferant, IEN de la circonscription de Chartres 4 a demandé de faire une synthèse des différentes difficultés pour appuyer le dossier de Mme Lochereau (mandataire). Nous avons donc fait remonter que depuis 2012-2013 les comptes ne sont pas tenus et rarement transmis dans les délais impartis, malgré le soutien de l'OCCE. Le CAD a décidé le 16/06/21 que tous les justificatifs de dépenses/recettes de 19/20 et 20/21 devaient être remis à l'OCCE. La coopérative a donc été mise sous tutelle jusqu'au changement de mandataire.

Une nouvelle mandataire s'est proposée courant novembre de reprendre la gestion de la coopérative scolaire. Ceci nous a donc permis de révoquer la signature de Mme LOCHEREAU. Cependant, elle devra nous fournir les derniers éléments pour cloturer l'année 2020-2021. Tant que tous les éléments ne sont pas arrivés la nouvelle mandataire ne pourra pas démarrer la nouvelle année 2021-2022.

Pas de décision à prendre pour le moment mais nous validons la nomination de la nouvelle mandataire (Mme PITOU-VIEL)

Difficulté coopérative scolaire Ecrosnes

Les mêmes difficultés apparaissent à Ecrosnes depuis plusieurs années. Cette année nous n'avons toujours pas reçu les éléments pour le CRF ni les adhésions. Malgré les relances effectuées, nous n'avons pas de nouvelles de M. NIVOIX.

Le CA mandate Christian COTELLE pour contrôler les comptes de la coopérative à Ecrosnes.

Crédit mutuel : mise en place de délégation d'accès en ligne pour les mandataires

Accès à distance aux comptes pour les mandataires.

Le CA autorise Valérie TREFFEL à consulter les comptes des coopératives en ligne pour pouvoir mettre en place les accès en ligne pour les coop qui le demandent. La banque n'aura donc plus à modifier les noms des mandataires, ce sera Valérie qui le fera.



Actions

Redéfinition des responsables et des rôles de chacun

Sylvie TORRE et Sandra MIGNOT responsables de l'action BALS EN LIANCE.

Sandra MIGNOT, Sonia DOMANCHIN et Sylvie TORRE responsables de l'action THEA.

Sylvie TORRE responsable de l'action ETAMINE.

Arnaud ROSAMOND se propose d'être présent sur les formations pour s'investir plus sur une l'an prochain. On rajoute donc Arnaud sur liste des mails des actions.

- **Formation ETAMINE** : 24 novembre atelier d'écriture avec Sylvie TORRE et Maëla KERNEVEZ
- **Formation BAL** : 1er décembre atelier avec Dominique Verpraet et Léa Doussaint : Rémunération pour Dominique VERPRAET (60€ de l'heure) + frais de déplacement Dominique VERPRAET et Léa DOUSSAINT (base SNCF 2nde classe)
- **Formation THEA** : 8 décembre atelier avec sylvie TORRE et Sonia DOMANCHIN
- **Formation ETAMINE** : 2 février de 14h30 à mais cloture des comptes de l'AD : Clémence GOUACHE et Edith DANIEL : Rémunération Clémence GOUACHE (60€ de l'heure)

Modifications Etamine : participation financière des classes et format des livres produits

- Devant le coût de l'action ETAMINE pour l'OCCE 28, et pour pouvoir faire participer toutes les classes souhaitant y participer, le **CAD décide d'une participation financière pour la participation à ETAMINE de 2€ par élève participant.**
- Pour les impressions : Le CA demande à ce que des comparaisons de devis soient faites pour les impressions. Eric LEGROS s'en occupe. Les différents devis déjà en notre possession lui seront fournis.

Questions diverses

- **AG financière des 28 et 29 janvier 2022 à Paris** : Eric LEGROS se propose d'y participer.
- **Problématique CAN** :
Devant les difficultés relationnelles persistantes au sein du CAN depuis plusieurs mois, certaines AD se sont concertées dans leur CAD afin de proposer une AGE à l'issue de l'AG financière des 28 et 29 janvier 2022 à Paris.
Le CA 28 décide également de faire une demande d'organisation d'une AGE. Eric LEGROS s'en occupe.
- **Journée de la laïcité** : réunion le 12/11 à la circonscription pour préparer cette journée. vers le 9 décembre, le groupe EMC départemental organise une journée laïcité. Que peut-on proposer?
 - jeux coop
 - débats philo
 - création d'un livret OCCE : jeux coop, débat philo, malette laïcité, jeux de cour
- **Proposition de prime Macron pour Mme TREFFEL pour une question d'égalité puisque la fédération a décidé d'une prime Macron de 500€ à tous les salariés OCCE.**
 - Le CAD valide le versement de la prime pouvoir d'achat de 500 € à Valérie TREFFEL

Prochain CA le 12 janvier 2022

Fin du conseil d'administration à 16h